



Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRÂÎNÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; PULVÉRISATION VERS LE BAS  TRACTEUR AVEC CABINE UNIQUEMENT	NETTOYAGE	
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables (NF EN 16523-1+A1 (type A)) à usage unique (NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C))		Réutilisables	À usage unique (*)	Réutilisables	
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel	✓	EPI vestimentaire ET EPI partiel	✓
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1					
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)		✓			

\* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ces gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

**L'application avec un tracteur sans cabine n'est pas autorisée.**

Roxy 800 (AMM 2210192) 800 g/l prosulfocarbe, formulation EC. Marque déposée de et détenteur homologation : Globachem N.V. P280 Porter des gants en nitrile et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage pendant toutes les opérations de mélange et chargement et de traitement. P301+P310 en cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. P331 Ne pas faire vomir. P302+P352 En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques respecter une ZNT de 5 m par rapport aux points d'eau pour les usages sur blé dur d'hiver, cultures porte-graines et fraisier, de 5 m par rapport aux points d'eau comportant un DVP non traité d'une largeur de 5 m en bordure des points d'eau pour les usages "pommes de terre", "blé", "orge", "seigle", "pavot" et "PPAMC", de 20 m par rapport aux points d'eau pour les usages sur arbres et arbustes, carottes, oignons et carottes. Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une ZNT de 5 m par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les usages sur blé tendre d'hiver, épeautre et triticale, "orge", "pavot", "pomme de terre", "PPAMC" et "seigle". Pour protéger les plantes non-cibles et les arthropodes non-cibles, respecter une ZNT de 20 m par rapport à la zone non cultivée adjacente pour l'usage sur céleri rave. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

Danger  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Distribué par Belchim Crop Protection, 3 allée des Chevreuils 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66. [www.belchim.fr](http://www.belchim.fr)  
Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Juil.21



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**